

Publications officielles

RAPPORT DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 12 MAI 2026

Membres présents :

MME. Kirsch-Hirtt M., bourgmestre, MM. Bach P. et Alexander F., échevins, MM./MMES Batista Afonso M., Calvario D., Kremer A., Kremer B., Mersch A. Ney C. Schmit J. et Wahl A., conseillers
M. Allard J., secrétaire ff

Membres excusés :

/

SÉANCE PUBLIQUE

1. INTRODUCTION ET REMERCIEMENTS

Remerciements de la part de : Marie-Louise Everad-Bertemes + Paul Trierweiler + Beievereäin Kanton Miersch + Feltgen-Kauth + Antonio Travessa + Armand Kremer

2. DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT D'UNE PARCELLE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL ET AUTORISATION DE SA VENTE (À VOTE UNANIME)

- Constatation de la désaffectation de la parcelle de terrain inscrite au cadastrale de la commune et section A de Lorentzweiler, sous le numéro 65/3242, lieu-dit « Rue St. Laurent », contenant 46 centiares et faisant actuellement partie du domaine public communal ;
- Procédant au déclassement de ladite parcelle de terrain du domaine public communal et intégration au domaine privé de la commune de Lorentzweiler, en vue de sa cession ;
- Approbation de la vente de la parcelle au Kierchefong, Fonds de gestion des édifices religieux et autres biens relevant du culte catholique, au prix de 65.550 € ;
- Mandat au collège des bourgmestre et échevins pour signer tous actes utiles à cette fin, y compris l'acte notarié de vente.

3. APPROBATION DE CONTRATS, CONVENTIONS ET ACTES (À VOTE UNANIME)

- Compromis de vente du 17 mars 2026 par lequel les consorts Dostert-Heiderscheid cèdent à la commune de Lorentzweiler la parcelle cadastrale sous le numéro 255/1657 section A de Lorentzweiler, contenant 12 ares 20 centiares, sise au lieu-dit « Rue de Hünsdorf », au prix de 1.200.000,00 € → utilité publique: extension de l'atelier communal, afin de répondre aux besoins croissants des services techniques de la commune ;
- Compromis de vente du 21 avril 2026 par lequel la commune de Lorentzweiler cède à la Fondation dite « Kierchefong » la parcelle de terrain inscrite au cadastre de la commune de Lorentzweiler, section A de Lorentzweiler, sous le numéro 65/3242, lieu dit « Rue St. Laurent », place, contenant 46 centiares au prix total de 65.550,00 € ;
- Compromis de vente du 21 avril 2026 par lequel le sieur Gaston Theisen de Heisdorf cède à la commune de Lorentzweiler la parcelle de terrain inscrite au cadastre de la commune de Lorentzweiler, section A de Lorentzweiler, sous le numéro 946/671, lieu dit « Beim Rashof », terre labourable, contenant 29 ares 32 centiares au prix total de 17.592,00 € ;
- Compromis de vente du 17 mars 2026 par lequel le sieur Georges Groff de Hunsdorf cède à la commune de Lorentzweiler les parcelles de terrain inscrites au cadastre de la commune de Lorentzweiler, section D de Hunsdorf, 1) sous le numéro 270/259, lieu dit « In den Woisen », pré, contenant 3 ares 96 centiares et 2) sous le numéro 271/334, lieu dit « In den Woisen », pré, contenant 2 ares 18 centiares au prix total de 4.298,00 € ;
- Contrat de bail du 17 mars 2026 par lequel le sieur Georges Groff de Hunsdorf loue à la commune de Lorentzweiler une partie des parcelles de terrain inscrites au cadastre de la commune de Lorentzweiler, section C de Bofferdange et Helmdange, 1) sous le numéro 26, lieu dit « In den Homerstrachen », pré, contenant 20 ares 60 centiares et dont une surface de 3 ares 50 centiares sont donnés à bail et 2) sous le numéro 27/854, lieu dit « In den Homerstrachen », pré, contenant 19 ares 20 centiares et dont une surface de 3 ares 50 centiares sont donnés à bail ;
- Contrat de bail du 20 avril 2026 par lequel la commune loue au sieur Raymond Mohr de Hunsdorf un petit lopin (n° 4a) d'environ 25 m² du jardin communautaire sis à Hunsdorf, inscrit au cadastre de la commune de Lorentzweiler, section D de Hunsdorf, sous partie du numéro 249/1226 ;
- Convention du 19 janvier 2026 entre l'État du Grand-Duché de Luxembourg, l'association Uelzechtdall a.s.b.l. et les communes de Bissen, Fischbach, Heffingen, Helperknapp, Lintgen, Lorentzweiler, Mersch, Nommern et Steinsel concernant les modalités du Club Aktiv Plus appelé « Club Uelzechtdall » ;

12.05.2026

13

Vie politique & citoyens

buet 02 | 26

- h. Concession funéraire au profit du sieur Alain Heymans de Godbrange pour un caveau-urne au cimetière de Lorentzweiler.

4. LOTISSEMENT DE TERRAINS SITUÉS DANS UNE ZONE SOUMISE À UN PLAN D'AMÉNAGEMENT PARTICULIER « QUARTIER EXISTANT » (PAP QE) (À VOTE UNANIME)

- Division d'une propriété sise à Blaschette, 14, Rue de Wormeldange, inscrite au cadastre de la commune de Lorentzweiler, section B de Blaschette, sous le numéro 31/500, en deux (2) lots 31/xxx1 et 31/xxx2, dont le lot 31/xxx1 est destiné à être affecté à l'habitation et à la construction et le lot 31/xxx2 à être cédé à la commune pour faire partie du domaine public en abritant un trottoir ;
- Division d'une propriété sise à Helmdange, 151, Route de Luxembourg, inscrite au cadastre de la commune de Lorentzweiler, section C de Bofferdange et Helmdange, sous le numéro 334/2984, en deux (2) lots 334/x1 et 334/x2, en vue de leur affectation à l'habitation et à la construction ;
- Division d'une propriété sise à Blaschette, inscrite au cadastre de la commune de Lorentzweiler, section C de Bofferdange et Helmdange, sous le numéro 560/1063, en deux (3) lots 560/x1, 560/x2 et 560/x3, en vue de leur cession gratuite à des fins d'utilité publique.

5. DÉNOMINATION D'UNE PLACE À HELMDANGE (À VOTE UNANIME)

Dénomination de la place, sise à Helmdange au croisement de la Route de Luxembourg et la Rue Fautelfiels, pour qu'elle porte dorénavant le nom « Plaz vum Zesummeliwwen ».

6. APPROBATION DE LA CONVENTION DE COOPÉRATION POUR L'ÉTABLISSEMENT ET LA GESTION DU CIMETIÈRE FORESTIER RÉGIONAL « AN DER SEITERT » À LINTGEN (À VOTE UNANIME)

7. RÈGLEMENT COMMUNAL CONCERNANT L'UTILISATION DU CIMETIÈRE FORESTIER RÉGIONAL « AN DER SEITERT » À LINTGEN POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNE DE LORENTZWEILER (REPORTÉ À LA SÉANCE DU 02 JUIN 2026)

8. AMÉNAGEMENT D'UNE PARCELLE DANS LE CIMETIÈRE FORESTIER RÉGIONAL « AN DER SEITERT » À LINTGEN POUR LA DISPERSION DES CENDRES DES HABITANTS DE LA COMMUNE DE LORENTZWEILER (À VOTE UNANIME)

9. COMMISSIONS CONSULTATIVES : DÉMISSIONS ET NOMINATIONS DE MEMBRES (À VOTE UNANIME)

- Nomination de Monsieur Marcel Reeff comme membre de la commission de l'Environnement, de la Nature et du Climat ;
- Remplacement de Madame Angela Lima de Pina par Monsieur Nathan Masson au sein de la commission du vivre-ensemble interculturel ;
- Remplacement de Madame Angela Lima de Pina par Monsieur Ken Brandenburger au sein de la commission des bâtisses, des bâtiments publics, de la voirie et de la sécurité.

10. RENONCIATION AU REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ASSURANCE SANTÉ COMPLÉMENTAIRE PAR LE PERSONNEL COMMUNAL (À VOTE UNANIME)

11. REFIXATION DE LA RÉPARTITION DU SUPPLÉMENT DE CONGÉ POLITIQUE (À VOTE UNANIME)

M. Frazer Alexander : 14 heures/semaine
M. Billy Kremer : 1 heure/semaine

12. FIXATION DES PRIX DE VENTE DE BOISSONS ET DE DENRÉES ALIMENTAIRES LORS DES MANIFESTATIONS COMMUNALES (À VOTE UNANIME)

Boissons :		Denrées alimentaires :	
Eau (gazeuse et naturelle) :	2,00 €	Saucisse grillée :	3,00 €
Softdrinks contenant du sucre :	2,00 €	Bifana et côtelette :	3,00 €
Bière :	3,00 €	Plat végétarien :	3,00 €
Crémant et vin :	3,00 €		

13. CONFIRMATION DE RÈGLEMENTS TEMPORAIRES DE CIRCULATION (À VOTE UNANIME)

14. COMMUNICATIONS DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS ET QUESTIONS DES CONSEILLERS

Madame la Bourgmestre donne des explications à des questions de la part des conseillers.